



**Séance du 14 mai 2025**  
**Délibération n°25 - 14052025**

**OBJET :** Marché pour la location d'un véhicule frigorifique isotherme sans chauffeur pour le portage de repas- Autorisation du Lancement du marché

M. GUIARD, Vice-président du CIAS, expose

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles,

Le service de portage de repas à domicile du Craonnais est proposé en liaison froide par le Centre Intercommunal d'Action Sociale du Pays de Craon aux personnes âgées, sur la commune de Craon et ses communes avoisinantes.

Pour assurer cette prestation, le CIAS doit recourir à la location d'un véhicule frigorifique dans le cadre d'un contrat pluriannuel intégrant une assistance technique fiable, permettant d'assurer une continuité de service.

Il est proposé de lancer une consultation portant sur la location et l'entretien d'un véhicule frigorifique isotherme, sans chauffeur, pour le transport de denrées alimentaires, dans le cadre du service de portage des repas pour personnes âgées.

Le montant estimatif du marché s'élève à environ 10 723.44€/ an TTC. Le marché sera conclu, avec une prise d'effet au 1<sup>er</sup> janvier 2026, pour une durée de 1 an renouvelable par tacite reconduction trois fois, sans pouvoir excéder 4 ans.

**Le Conseil d'Administration après délibération et à l'unanimité :**

- **Autorise le lancement d'un marché à compter du 1er janvier 2026 pour une durée de 1 an renouvelable par tacite reconduction trois fois par période d'un an sans pouvoir excéder 4 ans pour la location et l'entretien d'un véhicule frigorifique isotherme, sans chauffeur, en vue d'assurer le transport de denrées alimentaires, dans le cadre du service de portage des repas pour personnes âgées, et ce, dans le cadre d'un marché à procédure adaptée**
- **Autorise le Président ou le Vice-président à signer le marché, devis, avenants et toutes pièces afférentes à ce dossier.**

Nombre de membres en exercice : ..... 28

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus

Nombre de suffrages exprimés : ..... 19

Pour EXTRAIT CONFORME  
CRAON, le 14 mai 2025

Vote :

POUR : ..... 19

CONTRE : ..... 00

ABSTENTION : ..... 00

Philippe GUIARD  
Vice-président





Département de la MAYENNE  
**CIAS DU PAYS DE CRAON**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-cinq, le 14 mai à 20h, le Conseil d'Administration du CIAS du Pays de Craon, légalement convoqué le 07 mai 2025, s'est réuni salle du Conseil d'Administration de CRAON, sous la Vice-présidence de Monsieur Philippe GUIARD,

**PRESENTS** : Mme BRÉHIN Colette, M GAUBERT Jean-Eudes, M GERARD Jean-François, M GUIARD Philippe, Mme GODARD Chantal, M PLANCHAS Raymond, Mme DEMENAIS Marie-Hélène, Mme TRICOT Marina, M BOURBON Aristide, M CLAVREUL Yannick, Mme GOHIER Odile, M TISON Hervé, M TESSIER Jean-Pierre, Mme De FARCY De PONFARCY Christine, Mme MANCEAU Laurence, Mme MAHIER Aurélie

**EXCUSÉS** : Mme DAVID Gisèle, Mme EVAIN Christelle, Mme RENAULT Patricia, Mme DESHOMMES Catherine, Mme GUIOUILIER Anaïs, M LANGOUËT Christophe, Mme MILCENT Corinne, Mme PAILLARD Anne, Mme SORIEUX Vanessa

GARBE Pascale donne pouvoir à M Jean Eudes Gaubert  
RESTIF Vincent donne pouvoir à Mme Christine De FARCY De PONFARCY  
BOURDAIS Christophe donne pouvoir à M Philippe GUIARD